



Rapport de benchmarking - 10 chiffres
clés, exercice financier 2010



Rapport de benchmarking sur la procédure d'octroi de licence aux clubs, exercice financier 2010

Dix chiffres clés

Le rapport contient la réponse à **50** questions fréquemment posées sur différents thèmes: des questions financières, les résultats de la procédure d'octroi de licence, la participation des juniors et les compétitions juniors, le profil et la migration des entraîneurs principaux, les tendances en matière d'affluence et la structure des championnats.

- **6,6 %:** hausse des revenus des clubs de première division. La majorité des associations ont enregistré une hausse des revenus de leurs clubs.
- **64 %:** pourcentage moyen des revenus consacré aux frais de personnel, qui présente une légère baisse par rapport à l'an dernier, après 4 ans de hausse.
- **EUR 1,6 milliard:** pertes nettes effectives enregistrées par les clubs de première division, soit une augmentation de 36 % par rapport au record de l'an dernier (EUR 1,2 milliard).
- **Quatre clubs supplémentaires** qualifiés pour l'UEFA Champions League ou l'UEFA Europa League sur la base de leurs résultats sportifs se sont vu refuser l'accès à ces compétitions pour des raisons de licence (soit un total de **31 clubs** entre 2004/05 et 2011/12).
- **Moins de 100 clubs** de première division ont rempli leur stade en moyenne à 75 %, sachant que plus de la moitié de ces clubs jouent en Allemagne, en Angleterre et aux Pays-Bas.
- **17 mois:** durée moyenne du mandat des entraîneurs principaux dans leur club actuel, plus de la moitié des entraîneurs de première division restant moins de 12 mois en fonction.
- **2,5:** nombre moyen de joueurs formés par le club alignés dans la phase de groupe de l'UEFA Champions League, soit une augmentation par rapport au chiffre de 2,1 enregistré il y a 10 ans.
- **52 %:** pourcentage de clubs qui présentent un affaiblissement de leur bilan, ce qui indique que de nombreux propriétaires de clubs n'ont pas couvert les pertes.
- **EUR 3,3 milliards:** montant total des dépenses de transfert réalisées durant l'année, le solde à payer étant de EUR 2,3 milliards.
- **22:** nombre de pays qui comptent au moins un club présentant un résultat global relatif à l'équilibre financier déficitaire s'élevant à plus de EUR 5 millions, qui nécessiterait une recapitalisation du propriétaire selon l'exigence relative à l'équilibre financier.